



Faites *envoler*
vos capacités

JG Expertise Conseil

Programme pédagogique

Titre Professionnel
Assistant de Vie aux Familles

TP ADVF — RNCP37715 — Niveau 3

Arrêté du 4 juillet 2023 (JO du 9 juillet 2023) — 3 CCP

OBJECTIFS ET CONTENU

L'objectif de cette formation est de former un collaborateur capable de comprendre et d'accompagner une personne aidée en rapport avec sa dépendance, sa souffrance, sa vulnérabilité ou ses difficultés. Il sera en mesure de fournir un accompagnement à la personne aidée ainsi qu'à son entourage.

Aptitudes à l'emploi

· Rigueur – Autonomie – Patience – Organisation – Sens des responsabilités - Sens du relationnel - Bienveillance

Compétences

CCP1 - Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Entretenir le logement et le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP2 - Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Établir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

CCP3 - Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

PRE-REQUIS ET PUBLICS

- Être âgé de 18 à 29 ans révolus
- Savoir comprendre, lire et écrire le français
- Maîtriser les calculs de base

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles.

LA FORMATION

Dates de démarrage

Février et Octobre

Durée

400 heures de formation

JG EXPERTISE CONSEIL vous accompagne dans la recherche d'employeurs pour le stage.

Rythme

35 heures par semaine du lundi au vendredi de 9h à 17h en centre de formation

Posibilité de déjeuner sur place (mise à disposition d'une cuisine équipée). Pas de réfectoire ni d'internat.

Lieux de formation possibles

Choisy la Vcitoire et Beauvais

Coût de formation

Formation qui peut être financée par France Travail, les OPCO, le CPF (compte personnel de formation) ou sur financements propres.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET DÉLAIS D'ACCES

Étude du dossier, entretien individuel & test de positionnement écrit (si besoin)

Le recrutement s'organise toute l'année par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur l'adresse mail suivante : drh@jgec.fr. Des informations collectives sont organisées quelques semaines avant le début des formations.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référent Handicap :Jérémy Grenade referenthandicap@jgec.fr

DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

Le Titre Professionnel est conçu pour une insertion professionnelle rapide. Néanmoins, il est possible de poursuivre en :

- Diplôme d'État (niveau BAC) : auxiliaire de puériculture, aide-soignant, accompagnement éducatif et social
- CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (niveau infra BAC au BAC) : auxiliaire de puériculture, aide-soignant, accompagnement éducatif et social

Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

Emplois accessibles

- Divers secteurs : au domicile des particuliers et/ou au sein de structures collectives.
- Postes : assistant auprès d'adultes, assistant de vie, aide aux personnes âgées, assistant familial, aide à domicile, auxiliaire de vie, intervenant à domicile, garde d'enfant, etc.

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du TP ADVF est un professionnel intervenant à domicile auprès de personnes dites fragilisées et/ou auprès d'enfants pour relayer les parents par une garde active. Son rôle est d'accompagner ces publics dans les actes de la vie quotidienne. Il contribue au maintien de l'autonomie, assure un confort physique et moral aux personnes fragilisées (personnes malades, en situation de handicap, personnes âgées), soit ponctuellement, soit régulièrement. Concrètement, il assure également le bien-être et la sécurité des enfants.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Mise en situation professionnelle au sein de 2 appartements pédagogiques
- Fiches d'évaluation des compétences acquises lors de la formation
- Livret d'évaluation des périodes de stage
- Evaluations en Cours de Formation (ECF) et DP (Dossier Professionnel)

EXAMENS DIRECTEMENT DANS LE CENTRE DE FORMATION (JGEC est habilité habilité centre d'examen par la DREETS): Mise en situation professionnelle et entretien avec un jury.

ÉPREUVES	MODE	DURÉE
E1 - Entretenir le logement et le linge d'un particulier	Mise en situation professionnelle Entretien technique	45 min. 15 min.
E2 - Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets	Mise en situation professionnelle Entretien technique	50 min. 25 min.
E3 - Assurer le relais du parent dans la garde de l'enfant à domicile	Mise en situation professionnelle Entretien technique	20 min. 25 min.

Blocs de compétences

Nous contacter pour plus d'informations sur la possibilité de valider des blocs de compétences.

Possibilité de validation partielle. Vous avez alors 5 ans pour valider par capitalisation votre Titre Professionnel ADVF. Possibilité de repasser l'examen avec un délai de 6 mois.



Faites *envoler*
vos capacités

Formations, accompagnements et évaluations.
N° d'habilitation ANESM: H2011-12-895.
Organisme de formation enregistré sous le numéro 22600272760.
Siège social : 34 rue des Ecoles, 60190 Choisy la Victoire.

Site web : www.jgec.fr

JG Expertise Conseil

Contacts
CEDRIC DEBOVES, responsable pédagogique, 06.13.85.22.17, c.deboves@jgec.fr